



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Specified herein - précisé dans les présentes.

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Cale Sèche Martha L. Black 2020	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3065-201043/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client F3065-201043	Date 2020-05-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCV-018-17905	
File No. - N° de dossier QCV-9-42262 (018)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-14	
Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Piras, Gabriel	Buyer Id - Id de l'acheteur qcv018
Telephone No. - N° de téléphone (418) 956-2350 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**TITRE : NGCC Martha L. Black - Radoub en cale sèche – 2020
Modification 007**

Inclus dans la présente modification :

1. Questions et réponses 25 et 30
2. Modifications au devis

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 25

27.2.1 - Afin d'évaluer le prix avec précision, nous devons connaître les extrémités de ces boyaux (c.-à-d. camlocks, NPT, brides, etc.).

Nous savons par expérience que certains navires de la Garde côtière ont parfois des raccords non standard (comme BSP-British Standard Pipe).

Pouvez-vous fournir cette information?

Réponse : Voir MODIFICATIONS AU DEVIS, ci-dessous.

Question 30

Conformément à la section 1.6 de la portée des travaux, nous devons pomper et entreposer 100 m3 de carburant diesel. Je suppose que le navire pompera le diesel dans le camion fourni par l'entrepreneur? Si c'est le cas, quel est le débit?

Réponse : Le débit est 50 m3/h pour un camion-citerne.

MODIFICATIONS AU DEVIS

Le devis technique est modifié comme suit :

2.2.13 : Ajouter le texte suivant :

« L'entrepreneur doit fournir un prix pour l'analyse de 25 échantillons de peinture afin de vérifier leur teneur en plomb et en mercure. Le prélèvement de l'échantillon doit être exécuté par une personne qualifiée selon les exigences du bulletin technique 2020-03. L'analyse doit être effectuée dans un laboratoire en conformité avec les exigences du bulletin technique 2020-03. »

10.3.1 : Ajouter le texte suivant :

« L'entrepreneur devra retenir les services d'une compagnie spécialisée en alignement, tel que Lamalo technology Inc ou équivalent. Le point de contact chez Lamalo technology Inc est Bruce Cowper (Phone: 403-244-3378). L'expert technique doit vérifier l'alignement des 2 lignes d'arbre de propulsion dans le cadre des travaux de remplacement des paliers d'étambot. Une allocation de 75 000.00\$ est fixée pour les services de l'expert. Le prix sera ajusté après les travaux sur présentation de la facturation par l'entrepreneur.

Critères d'équivalence pour l'expert technique en alignement: L'expert technique doit avoir été en charge de la vérification de l'alignement des arbres de propulsion d'au minimum 5 navires au cours des 10 dernières années. Dans au moins 3 cas, l'alignement doit avoir eu lieu sur des tubes d'étambot lubrifié à l'eau. Dans au moins 1 cas, l'alignement doit avoir eu lieu dans le cadre de l'alésage du tube d'étambot pour l'installation de nouveaux paliers d'étambot. L'entrepreneur doit à la demande de la GCC fournir les 5 rapports d'alignement afin de démontrer l'expérience de l'expert. L'expert technique devra démontrer dans les rapports fournis être en mesure de mesurer et calculer l'alignement au moyen de chacune des méthodes suivantes : « Strain gauge », « jacking » et du « optical or laser sighting ».

Les mesures d'alignement par « strain gauge » doivent être prises et évaluées par le spécialiste qualifié de l'alignement. Un essai de charge sur vérin des paliers en avant du tube d'étambot doit être effectué. Le vérin avec le manomètre et le comparateur à cadran doivent être fournis par l'entrepreneur et le personnel doit être fourni pour faire fonctionner le vérin et enregistrer les mesures du comparateur à cadran. Le spécialiste de l'alignement fournira des conseils et évaluera les mesures de la charge du cric. Les mesures doivent être prises dans les trois (3) conditions suivantes :

- À flot avant les travaux
- Dans la cale sèche avant les travaux
- À flot après les travaux. »

10.3.2 : Ajouter le texte suivant :

« Lorsqu'il est sur les blocs (tins), avant l'enlèvement de l'arbre, l'entrepreneur (chantier naval) doit mesurer à l'aide de jauges d'épaisseur les jeux supérieur, latéral et inférieur entre l'arbre et l'extrémité arrière des paliers du tube d'étambot arrière. »

10.3.8 : Ajouter le texte suivant :

« Avant l'usinage des chemises de bronze, les spécifications d'usinage (diamètres requis de l'arbre) doivent être envoyées à l'expert en alignement pour examen et approbation. »

10.3.11 : Ajouter le texte suivant :

« L'entrepreneur devra prendre des mesures au moyen de la méthode par « optical sighting » dans les conditions suivantes :

- Après le retrait des arbres et avant le retrait des paliers existants.
- Après l'installation des nouveaux paliers

La position relative du centre de l'alésage des paliers d'étambot et de la bride d'accouplement de l'arbre du moteur de propulsion doivent être mesurés au moyen de la méthode par « optical sighting » (laser / wire / Scope). Les décalages verticaux et transversaux par rapport au laser/à la lunette doivent être mesurés à partir d'une ligne de référence établie avec les cibles fixées au décalage zéro à l'extrémité avant du palier arrière du tube d'étambot, et à l'extrémité avant du palier avant du tube d'étambot. Les décalages à l'extrémité arrière et au milieu du palier de tube arrière, à l'extrémité arrière et au milieu du palier de tube arrière avant et au centre de la bride de l'arbre du rotor du moteur doivent être mesurés. Les emplacements cibles doivent être choisis là où la surface du palier est en bon état (par exemple, non endommagée). Le spécialiste de l'alignement qualifié fournira des conseils supplémentaires si nécessaire. Les mesures doivent être envoyées à l'expert technique pour analyse. L'entrepreneur doit, entre autres, fournir des photos des paliers existants avant le démontage et des nouveaux paliers après l'installation. »

10.3.11 : Ajouter le texte suivant :

« Les mesures des roulements doivent être prises à 4 (quatre) endroits (espacés à peu près également) sur la longueur du roulement (verticalement et horizontalement). Les diamètres de la chemise de l'arbre d'hélice aux endroits correspondants doivent également être mesurés. Les mesures des roulements doivent aussi être prises à 4 (quatre) endroits (espacés à peu près également) sur la longueur du roulement (verticalement et horizontalement) suite à l'installation des nouveaux paliers. »

10.3.16 : Ajouter le texte suivant :

« Avant l'usinage des nouveaux paliers Thordon, les spécifications d'usinage (diamètres requis des paliers) doivent être envoyées à l'expert en alignement pour examen et approbation. »

27.2.1 : Supprimer :

« 27.2.1 Liste des boyaux :

- 27.2.1.1 Deux (2) boyaux de transfert de carburant diesel de marque CONTINENTAL extreme flexpetroleum, 3 po. dia. et 50 pieds de long. (Tester à 300 lbs/po²).
- 27.2.1.2 Un (1) boyau de transfert de carburant Jet A-1 de 1½ po. dia. et 85 pieds de long (ne laisser aucune trace d'eau dans ce boyau): # 1217-3 (Q-054) (tester à 300 lbs/po²).
- 27.2.1.3 Un (1) boyau de transfert de carburant Jet A-1 de 1½ po. dia. et 85 pieds de long (ne laisser aucune trace d'eau) : # 1217-3 (Q-054) (tester à 300 lbs/po²).
- 27.2.1.4 Un (1) boyau de transfert d'essence de ¾ po. par 50 pieds de long. # 2751 (Q-053) (tester à 225 lbs/po²).
- 27.2.1.5 Un (1) boyau de diesel 1 1/2" par 60 pieds de long. # 87025 (Q-052) (tester à 225 lbs/po²).
- 27.2.1.6 Deux (2) boyaux Goodyear Petroliom, ¾" x 50 pieds de long. (Q-051 et Q-050) (tester à 225 lbs/po²). »

Remplacer par :

« 27.2.1 Liste des boyaux :

- 27.2.1.1 Deux (2) boyaux de transfert de carburant diesel de marque CONTINENTAL extreme flexpetroleum et BUCHANAN RUBER LTD tank truck , 3 po. dia. et 50 pieds de long. (Tester à 300 lbs/po²).
M Camlocks x F camlocks
- 27.2.1.2 Un (1) boyau de transfert de carburant Jet A-1 de 1½ po. dia. et 85 pieds de long (ne laisser aucune trace d'eau dans ce boyau): # 1217-3 (Q-054) (tester à 300 lbs/po²).
M Camlocks x FNPT
- 27.2.1.3 Un (1) boyau de transfert d'essence de ¾ po. par 50 pieds de long. # 2751 (Q-053) (tester à 225 lbs/po²).
MNPT x MNPT
- 27.2.1.4 Un (1) boyau de diesel 1 1/2" par 60 pieds de long. # 87025 (Q-052) (tester à 225 lbs/po²).
M Camlocks x F camlocks
- 27.2.1.5 UN (1) boyaux Goodyear Petroliom, ¾" x 50 pieds de long. (Q-051 et Q-050) (tester à 225 lbs/po²).
MNPT x MNPT »

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.